

que moment des personnes de distinction, qui alloient le complimenter à cette occasion.

V. Il y a long tems que la Cour étoit persuadée que la Dignité suprême de l'Empire ne seroit point conférée à d'autre Electeur qu'à celui de Baviere ; & si ce furent-là ses vœux, elle les voit remplis aujourd'hui d'une maniere plus satisfaisante, que ses vûës d'ailleurs ne sont suivies de l'effet qu'elle s'en promettoit ; témoin ce qu'on remarque actuellement de l'Armée Autrichienne en Baviere. Plusieurs ornemens destinés à servir au Couronnement de l'Empereur, & qu'on avoit préparés à *Paris*, furent envoyés à *Francfort* le 20. Janvier : Il y a, entr'autres, un Fauteuil magnifique, douze Chappes, Tuniques, Dalmatiques, &c. d'une broderie d'or sur un tissu d'argent. Le 28. le Prince de Grimbergue fit aussi partir de superbes habits, que l'Electeur de Baviere son Maître, à présent Empereur, avoit eu la précaution de faire faire dans la même Ville.

VI. Comme il paroît nécessaire de donner une autre face aux affaires présentes de *Baviere*, où le Comte de Kevenhuller dérange si sensiblement l'économie, on assure que le Roi enverra incessamment un nouveau Corps considérable de Troupes dans cet Electorat. En attendant il y a de fréquens Conseils à la Cour, sur le système extraordinaire du tems présent, & des affaires de Baviere en particulier ; & plusieurs Princes du sang, sur une ordre du Roi, sont travailler à leurs équipages de campagne ; ces Princes sont le Duc de Chartres, le Prince de Conti, le Prince de Dombes, le Duc de Penthièvre ; & le Comte d'Eu.

VII. Dans un Chapitre de l'Ordre du St. Esprit,